



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
29 mai 2018  
Français  
Original : anglais

---

### **Lettres identiques datées du 29 mai 2018, adressées au Secrétaire général et à la Présidente du Conseil de sécurité par le Représentant permanent d'Israël auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur un sujet grave et préoccupant.

Depuis les premières heures de la matinée, des dizaines de roquettes et d'obus de mortier ont été tirés depuis la bande de Gaza sur des agglomérations israéliennes, dans le prolongement des activités terroristes entreprises par le Hamas et le Jihad islamique. Ces attaques répétées se sont poursuivies sans faiblir tout au long de la journée.

Un certain nombre de ces attaques menées contre des villes israéliennes situées à proximité de la bande de Gaza ont eu lieu pendant que les parents préparaient leurs jeunes enfants pour l'école. Un de ces obus a explosé dans la cour d'un jardin d'enfants, endommageant gravement le bâtiment. Ces faits sont le résultat de pratiques de terroristes prenant délibérément pour cible des populations civiles, y compris des enfants.

Les Forces de défense israéliennes ont visé les infrastructures terroristes du Hamas et du Jihad islamique, notamment un tunnel de la terreur creusé par le Hamas, adjacent au point de passage humanitaire de Kerem Shalom. Nous continuerons de prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger nos citoyens.

Des semaines durant, nous avons averti que les violentes émeutes qui se sont produites le long de la clôture de sécurité nous séparant de la bande de Gaza, impliquant l'usage d'engins explosifs artisanaux et d'armes à feu contre nos forces de sécurité, n'étaient pas des manifestations spontanées, mais s'inscrivaient en fait dans le cadre d'une violente attaque coordonnée contre l'État d'Israël. Les obus et roquettes tirés contre nos citoyens ne laissent planer aucun doute sur les véritables intentions de ceux qui ont incité, encouragé et même financé ces émeutes en cours. Les actions du Hamas se sont non seulement traduites par des attaques lancées contre nos citoyens, mais elles ont également entraîné des dégâts considérables aux infrastructures civiles des habitants de Gaza, notamment leur système d'approvisionnement en électricité.

Afin de ramener le calme et de protéger les civils des deux côtés de la clôture, je vous demande de condamner fermement le Hamas et de tenir l'organisation terroriste responsable de ces dernières attaques.



Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent  
(*Signé*) Danny **Danon**

---